

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE D'ENSEIGNEMENT :

**INITIATION A LA PRISE DE NOTES RAPIDE
EN MILIEU MEDICAL**


CODE DE L'U;E. : 72 2041 U21 E1

CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 701

La présente demande émane du réseau :

<input checked="" type="checkbox"/> Organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles	<input type="checkbox"/> Libre subventionné confessionnel
<input type="checkbox"/> Officiel subventionné	<input type="checkbox"/> Libre subventionné non confessionnel

Identité du responsable du réseau : Catherine GUISSSET, Directrice Générale
Date et signature : Le 18 juin 2021



1. Finalités de l'Unité d'enseignement : reprises en annexe n° 1 : 1 page

2. Capacités préalables requise : reprises en annexe n°2 : 1 page

3. Niveau et classement de l'unité d'enseignement :

Enseignement secondaire	O : du niveau inférieur	X : du niveau supérieur
de	X : transition	O : qualification

4. Acquis d'apprentissages : repris en annexe n° 3 : 1 page

5. Programme :

5.1. Etudiant

Repris en annexe n°4 : 1 page

5.2. Chargé de cours

6. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 5 : 1 page

7. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 : 1 page

8. Horaire minimum de l'unité d'enseignement :

<u>Dénomination des cours</u>	<u>Classement du cours</u>	<u>Code U</u>	<u>Nombre de périodes</u>	<u>Code fonction</u>
Techniques de prise de notes rapides en milieu médical	CT	S	64	
<u>Part d'autonomie</u>		P	16	
Total des périodes			80	

9. Tableau de concordance (à approuver par le Conseil général)

Repris en annexe n° 7 : 1 page

10. Réserve au Service de l'inspection de l'enseignement de promotion sociale :

a) Observation(s) de l' (des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

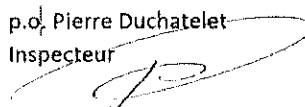
b) Avis de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - ~~PAR DÉROGATION~~

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date :21/06/2021.....Signature :

p.o. Pierre Duchatelet
Inspecteur



INITIATION A LA PRISE DE NOTES RAPIDE EN MILIEU MEDICAL

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. FINALITES GENERALES

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, scolaire et culturelle ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. FINALITES PARTICULIERES

Cette unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant :

- ◆ d'acquérir la méthodologie de base de prise de notes ;
- ◆ de combiner différentes techniques de prise de notes rapide appropriées à des situations de communication largement rencontrées dans le milieu professionnel ;
- ◆ de développer un ensemble de compétences professionnelles dans le domaine.

INITIATION A LA PRISE DE NOTES RAPIDE EN MILIEU MEDICAL

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

En français :

- ◆ lire et comprendre :
 - ◆ un message simple lié à la vie quotidienne, pour y retrouver des informations explicites ;
 - ◆ des informations contenues dans des ouvrages de référence, notamment dictionnaires, annuaires, catalogues, ... ;
- ◆ s'exprimer oralement et par écrit :
 - ◆ rédiger un message simple mais clair et à la structure correcte ;
 - ◆ écrire un message d'un niveau de langue courant d'au moins dix lignes, respectant les principales règles d'orthographe ;
- ◆ s'exprimer clairement à l'oral.

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Certificat d'enseignement secondaire du deuxième degré (C2D) ou certificat d'enseignement secondaire inférieur (CESI).

INITIATION A LA PRISE DE NOTES RAPIDE EN MILIEU MEDICAL

4. ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

- *en disposant et en consultant des outils de référence appropriés,*
 - *en faisant face à une communication orale illustrant des situations d'interactions largement rencontrées dans les entreprises (restitution intégrale de parties de discours, restitution du schéma des interventions de différents participants à un débat) quel que soit le support,*
 - *dans le respect des consignes établies (au minimum 75% de la méthode simplifiée) et du temps alloué ;*
 - *dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et de l'environnement,*
 - *en utilisant le vocabulaire technique adapté de la spécialité,*
 - *en développant des compétences de communication,*
- ◆ d'utiliser différentes techniques de prise de notes (méthode Méras, Mind Mapping,...) à l'audition pour :
- prendre note d'un message lu à une vitesse de 30 mots à la minute et de le restituer en respectant les règles d'orthographe et de ponctuation ;

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ la qualité de sa production écrite dans le temps alloué,
- ◆ la conformité entre le discours reproduit et celui entendu pour la prise de notes intégrale,

INITIATION A LA PRISE DE NOTES RAPIDE EN MILIEU MEDICAL

5. PROGRAMME DU COURS

L'étudiant sera capable :

- *en disposant et en consultant des outils de référence appropriés,*
 - *en faisant face à des communications orales illustrant des situations d'interactions largement rencontrées dans les entreprises (restitution intégrale de parties de discours, restitution du schéma des interventions de différents participants à un débat) quel que soit le support,*
 - *dans le respect des consignes établies (au minimum 75% de la méthode simplifiée), du temps alloué et le respect des règles d'orthographe et de ponctuation ;*
 - *dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et de l'environnement,*
 - *en utilisant le vocabulaire technique adapté de la spécialité,*
 - *en développant des compétences de communication,*
-
- ◆ d'utiliser différentes techniques de prise de notes rapide (Méthode Méras, Mind Mapping,...) pour ;
 - ◆ reproduire intégralement une intervention donnée en utilisant au minimum 75% de la méthode simplifiée ;
 - ◆ reproduire le sens d'un discours en appliquant la technique de la prise de notes arborescente (mots-clés et schématisation du sens de la communication) ;
 - ◆ prendre note à l'audition de messages simples, de lettres chronométrées ou non et de restituer fidèlement le texte proposé ;

INITIATION A LA PRISE DE NOTES RAPIDE EN MILIEU MEDICAL

6. CONSTITUTION DES GROUPES OU DES REGROUPEMENTS

Aucune recommandation particulière

INITIATION A LA PRISE DE NOTES RAPIDE EN MILIEU MEDICAL

7. CHARGE DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

TABLEAU DE CONCORDANCE RELATIF A L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

Date de dépôt :
Date d'approbation :

Date d'application :
Date limite de certification :

« INITIATION A LA PRISE DE
NOTES RAPIDE EN MILIEU
MEDICAL »

Code régime 1 définitif /provisoire	Code domaine de formation et/ou Code domaine études supérieures	Intitulé régime 1 définitif / provisoire	Code régime 1 définitif /provisoire	Code domaine de formation et/ou/ Code domaine études supérieures	Intitulé régime 1 définitif / provisoire
701	701	Initiation à la prise de notes rapide en milieu médical	NEANT	NEANT	NEANT